

Diarrhée à *Brachyspira*

Définition et germes

Les *Brachyspires* sont des bactéries anaérobies (qui se développent en absence d'oxygène) mobiles et en forme de spirale. Les *Brachyspires hyodysenteriae* provoquent de la diarrhée sanguinolente et visqueuse (= dysenterie). Une infection due à *B. pilosicoli* est généralement moins virulente. *Brachyspira pilosicoli* est suspectée de pouvoir déclencher de la diarrhée également chez l'être humain (zoonose). Actuellement, *B. innocens*, *B. intermedia*, *B. murdochii* ainsi que d'autres *Brachyspires* (souvent nommées *Brachyspira sp.*) ne sont pas considérées comme des agents pathogènes.

Transmission et clinique

Transmission

Par l'ingestion de selles d'animaux contaminées. Surtout les souris et les rats, mais aussi les chiens, les chats, les oiseaux et les mouches peuvent servir de vecteurs.

Taux de survie des *Brachyspira hyodysenteriae* :

Dans le porc vivant: 90 -120 jours, dans les rats 2 jours, dans les souris environ 1 an, dans les mouches 3 jours, dans les étourneaux 13 jours et dans le lisier 7 jours lors d'une température de 25°C.

Dans l'environnement, les *Brachyspira pilosicoli* sont encore plus résistantes que *B. hyodysenteriae* !

Clinique

▪ *Brachyspira hyodysenteriae* (Dysenterie)

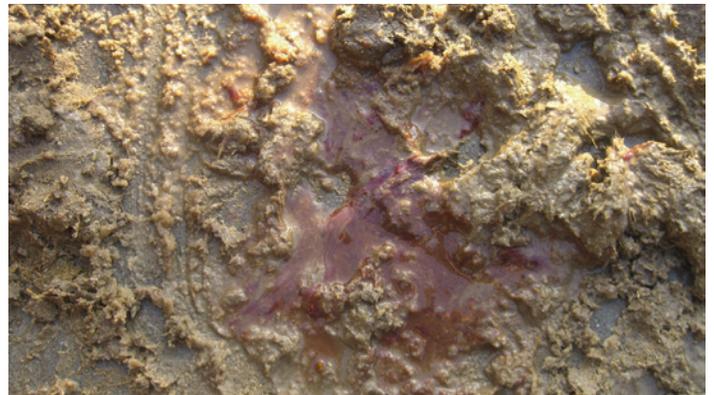
Diarrhée chronique à aiguë, lors de *B. hyodysenteriae* souvent de façon massive, parfois avec du sang et du mucus, des flancs émaciés, mauvais accroissement journalier, amaigrissement, chétifs, morts subites. A l'engraissement, la diarrhée apparaît surtout chez les porcs de 30 à 70 kg. A l'élevage, les truies, verrats et porcelets sevrés peuvent être touchés.

▪ *Brachyspira pilosicoli* (diarrhées à spirochètes)

Similaire à une infection à *B. hyodysenteriae*, mais moins virulente. L'intensité des symptômes dépend également d'autres facteurs environnementaux (alimentation, stress, hygiène etc.). La diarrhée concerne aussi surtout les porcs de 30 à 70 kg, mais en principe d'autres groupes d'âge peuvent également être touchés.



Illustr. 1: porc d'engraissement avec de la diarrhée sanguinolente



Illustr. 2: selles sanguinolentes et visqueuses



Illustr. 3: les selles peuvent aussi être de couleur grise et sous forme de bouillie

Procédé lors d'un cas de suspicion

Lors de diarrhée sanguinolente et / ou visqueuse chez les porcelets sevrés, porcs d'engraissement et animaux d'élevage, le vétérinaire traitant ou le SSP doivent être avisés. En cas d'apparition de diarrhée sanguinolente, des prélèvements de selles doivent être effectués et analysés. Jusqu'à l'obtention du résultat de l'analyse, les animaux ne peuvent pas être déplacés sauf directement à l'abattoir.

Diagnostic

Prélèvement rectal de selles d'animaux qui ont de la diarrhée selon directive 3.13. Il est important que les prélèvements pour la mise en évidence par culture arrivent le plus rapidement possible et réfrigérés au laboratoire (le même jour serait le mieux).

Mesures et prophylaxie

Mise en évidence de *B. hyodysenteriae*)

Lors de la mise en évidence de *B. hyodysenteriae*, l'exploitation est mutée en statut I B.hyo. Poursuite de la procédure selon directive 3.13.

Mesures immédiates

Les groupes d'animaux concernés doivent être traités pendant au moins 3 semaines. Des antibiotiques adaptés sont: Tylan (Tylosin), Lincospectin ou Denagard® resp. Econor®. Lors de diarrhée sanguinolente, une isolation immédiate et une thérapie par injection s'imposent. Les animaux avec diarrhée qui résistent aux thérapies sont à éliminer.

Améliorer l'hygiène de l'exploitation en général:

- Respecter l'ordre de suivi : des bottes et du matériel séparés, une désinfection conséquente avec un produit efficace. Contrôler la délimitation de l'élevage vers l'extérieur: SAS d'entrée, clôture contre les sangliers et rampe de chargement.
- Lutter de manière conséquente contre les rongeurs nuisibles et les mouches.
- Bannir les chiens et les chats de l'étable et des aires de sortie.
- Les commercialisateurs doivent se rendre en dernier dans les exploitations infectées (danger de propagation).

Mise en évidence de *B. pilosicoli* (diarrhée à spirochètes)

La mise en évidence de *B. pilosicoli* n'entraîne pas de changement de statut.

La plupart du temps, une amélioration de l'hygiène de l'exploitation et de la gestion est suffisante. Dans de cas graves, un traitement s'avère nécessaire (cf. dysenterie).

En raison de la résistance élevée de *B. pilosicoli*, un assainissement n'est pas possible.

Assainissement d'exploitations avec *B. hyodysenteriae*

Un assainissement (total ou partiel) doit être effectué durant les mois chauds de l'été, entre le 1^{er} avril et le 31 octobre, du fait que les *Brachyspires* survivent moins longtemps lors de températures élevées. Les détails y relatifs peuvent être consultés dans la directive 3.13.

Assainissement total : vider, nettoyer et désinfecter la porcherie ainsi que traiter le lisier restant. Lutte conséquente contre les rongeurs déjà avant et sur une durée bien plus longue que l'assainissement total.

Vide sanitaire: au moins 3 jours après le traitement du lisier.

Assainissement partiel : Un assainissement partiel est possible. Il doit être planifié et effectué en collaboration avec le SSP.

Le lisier doit être désinfecté lors des deux modes d'assainissement (produit le plus indiqué : Alzogur®). Avant de remettre des animaux dans une porcherie désinfectée avec Alzogur, l'étable doit être rigoureusement rincée avec de l'eau. En effet, Alzogur peut être absorbé par voie cutanée et provoquer des symptômes d'intoxication. Epandage uniquement avec un arrosoir, des vêtements et lunettes de protection, des gants et un masque. Alzogur est également toxique pour les abeilles et les poissons !

Prophylaxie pour éviter l'infection / la réinfection par les *Brachyspires*

- Achat d'animaux exclusivement auprès d'exploitations non suspectes de *Brachyspires*.
- Délimitation du cheptel contre l'extérieur par un bon SAS et une clôture contre les sangliers. Eviter les chemins croisés entre véhicules propres et impropres.
- Hygiène optimale dans l'exploitation, travail tout dedans – tout dehors avec nettoyage et désinfection optimaux. Les germes sont très sensibles aux désinfectants habituels (voir l'aide-mémoire « Produits de désinfection») et à un milieu sec.
- Lutte conséquente contre les rongeurs et les mouches.
- Tenir les chiens et les chats éloignés de l'étable ou de l'aire de sortie.

11.12.2014 / 21.03.2017

© Les droits d'auteur de tous les textes, photos, graphiques, etc. appartiennent à SUISAG, Sempach



SUISAG Secteur d'activité SSP

Allmend 10 | CH-6204 Sempach | téléphone +41 41 462 65 50 | info@suisag.ch | www.suisag.ch